

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 10 DECEMBRE 2016

Adopté par le Comité Directeur du 11 février 2017

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (13) : Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Sandrine TAISSON - Trésorière adjointe, Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membres excusés (4) : Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Sylvine BROUTE (pouvoir à Chantal BURBAUD), Ludovic MAILLARD (pouvoir à Vincent FREY) et Etienne MOREY (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN). Bernard DAHY (démissionnaire)

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invité : Alain GUILLON (commission Arbitrage)

Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaire de séance : Joël POULAIN

Début de la séance à 9h45, quorum atteint de 17 voix/18.

Mot de bienvenue et introduction du Président

Au début de cette olympiade, on décomptait 7 900 licenciés. L'objectif de 10 000 licenciés n'est pas atteint mais nous n'avons pas à rougir du résultat obtenu avec 9 120 licenciés à ce jour, soit une progression non négligeable.

1. Adoptions des CR

- le CR du Comité directeur du 08.10.2016 est adopté à l'unanimité
- le vote en ligne du 18.11.2016 sur la Reprise des championnats de France de relais-sprint, de moyenne distance et des clubs 2017 par la ligue d'Aquitaine aux conditions exigées par le Président de la ligue est adopté à l'unanimité

2. Règlement médical

Mise à jour du règlement conformément aux textes en vigueur (certificat médical, simplification de la surveillance médicale réglementaire...).

Le président sollicitera la présidente de la commission médicale pour qu'une réunion annuelle incluant le médecin élu du Comité directeur ait lieu (physiquement ou par Skype), conformément au règlement.

Vote : règlement adopté à l'unanimité

3. Règlement disciplinaire

Un nouveau règlement disciplinaire est soumis à l'approbation des membres du Comité directeur avant d'être adressé à la cellule juridique du ministère pour validation.

Ce règlement devra ensuite être adopté lors de la prochaine réunion du Comité directeur pour être voté lors de l'assemblée générale fédérale. Mise en application en juillet 2017, suite à la parution de la loi en 2016.

Approuvé à l'unanimité

4. Règlement intérieur

Mise à jour faisant suite aux votes lors de l'AG et en application des textes en vigueur.

Vote : règlement adopté à l'unanimité.

5. Haut-Niveau

- *Règlement* : - droits ajoutés : assurance obligatoire en cas de dommages corporels d'un SHN. Prise en charge de la cotisation par la FFCO
- création de la notion d'AT et de maladie professionnelle pour les SHN (déclaration par la DTN). Prise en charge par le Ministère.

Vote : règlement adopté à l'unanimité.

- *Pôle France Jeunes* : suite à la fusion des régions, le pôle devient une association loi de 1901 indépendante de la ligue Auvergne.

6. Calendriers 2017 et 2018

2017

- Retour d'expertise

Le Championnats de France de CO à VTT mass start, le CFC des 24/25 juin (Ligue BF), le raid La Blanche et O'France (difficultés avec l'ONF), sont en attente validation des terrains

- Challenge National des Ecoles de CO :

Nouvelles candidatures pour le Sud-Est (ligue PZ), les 20-21 mai

Sud-Ouest (ligue MP), les 21-22 octobre

Nord-Ouest (CD56), 25-26 octobre

Vote : adoptées à l'unanimité

- Nationale nord-est du 18 juin 2017 (6707AL)

L'organisateur refuse de signer la convention d'organisation.

Suite à ce refus, le Délégué National a démissionné.

La fédération, par le biais de la commission arbitrage a adressé un courrier à l'ensemble des Délégués Nationaux pour reprendre la place du démissionnaire. Aucun Délégué National n'a voulu reprendre cette mission.

Conformément au règlement des compétitions, le Comité directeur demande à la ligue signataire de reprendre cette compétition.

Vote : 16 pour, 1 abstention

- CFRS, CFMD et CFC 2017

Le Comité directeur remercie la ligue d'Aquitaine pour la reprise de ces championnats de France.

Les nouveaux terrains ont été validés par l'expert désigné.

La fédération a été sollicitée pour accorder un prêt pour le financement de la cartographie entre autre.

Un prêt n'étant pas statutaire, il a été décidé, afin d'aider l'organisateur, que la fédération prendra à sa charge des factures à concurrence de 15 000€.

Une convention détaillant l'aide et le remboursement correspondant sera proposée à la ligue.

Vote : adopté à l'unanimité

Le calendrier 2017 modifié est adopté à l'unanimité.

- O'CERDANYA août 2017

Il a été relevé sur le site international d'inscription en ligne « Orienteering On Line » la présence d'une course française internationale à étapes en août 2017. Pour mémoire, Ce format de compétition, correspond à la définition décrite dans l'article III.2 du règlement des compétitions (manifestation internationale B « open ») et un dossier de candidature doit être déposé au secrétariat de la fédération avant le 1er juin de l'année n-2.

Le CDCO66, organisateur de cette compétition n'ayant déposé aucun dossier, la fédération lui a demandé de constituer un dossier de courses de niveau National (courses à étapes) doit être déposée. Suite à cette première demande, l'organisateur a changé la nationalité de son événement sur le site « Orienteering On Line » en événement Espagnol.

Faisant suite au refus de l'organisateur, la fédération va se rapprocher rapidement du président du CD66, organisateur, ainsi que des clubs supports et des ligues LR et MP, afin que le dossier soit déposé au plus tard le 20/12/2016 (car première date d'inscription au 31/12/16).

En cas de refus du CD66 de ce mettre à jour, le renouvellement d'affiliation pour la saison 2017 ne sera pas pris en compte.

Pour mémoire, la FFCO a financé 18 490€ de cartographie sur les 6 dernières années au profit du CD 66 organisateur de O'Cerdanya, dans le cadre du projet fédéral de cartographie de haut niveau. L'objectif de ce projet fédéral est la poursuite du développement cartographique de terrains complexes aux normes ISOM permettant l'entraînement ponctuel des SHN mais également l'organisation de compétitions par les structures locales. Ce projet fédéral ainsi mis en œuvre, permet ainsi à tous les licenciés de pouvoir bénéficier de cette cartographie de haut niveau.

Vote : 13 pour, 4 abstentions



2018

- Retour d'expertise pour adoption du calendrier

Les Nationales Sud-Est et Nord-Ouest du 10/06, Nord-Est du 18/3, Les Championnats de France LD/Relais des 23-24/06 sont validés.

Les Championnats de France Relais-sprint, Moyenne Distance et CFC des 20,21-22/04 et O'France du 08-14/07 sont en attente de validation.

- Nouvelle candidature pour la Nationale Sud-Ouest (8702LI)

Dossier incomplet, pas d'expert dans la structure et 2 traceurs régionaux en formation.

Le seul expert à former (arbitre régional), n'a pas répondu à la demande de la commission arbitrage. Missionner un expert pour suivre ce dossier et reporter la validation de cette candidature au prochain Comité directeur.

- Nouvelle candidature pour les Championnats de France de sprint, de nuit et le CNE (Ligue PZ)

Candidature validée par le Comité directeur, en attente du retour d'expertise des terrains pour adoption lors du prochain Comité directeur.

- Nationale Sud-Est du 10 juin

Courriel de la présidente du club organisateur (7309RA) relatant un conflit de dates avec les Championnats de France longue distance et relais des 23/24 juin (CD38RA), qui étaient initialement prévus les 12/13 Mai. Le COCS ne souhaite pas organiser avec cette proximité de dates (à 15 jours) et de lieu (départements limitrophes).

Après échanges, il a été décidé, à la majorité relative, de ne pas changer les dates et de maintenir la Nationale au 10 juin et les Championnats de France aux 23 et 24 juin.

Le Comité directeur décide de reporter l'adoption du calendrier 2018 lors de sa prochaine réunion qui se tiendra le 11 février 2017.

7. CFC 2017

Statut des clubs qui ne respectent pas les critères « expert » et/ou « école de CO »

- COBS (2704) manque 1 moniteur, descend de N2 à N3
- LOV (2610) manque 1 moniteur, descend en N1 à N3
- NAO (4403) manque 1 moniteur, descend de N2 à N3
- CSLG (7703) manque 1 expert, descend de N1 à N2
- ASIGN (9404) manque 1 moniteur et des jeunes, descend de N2 à N3

8. Cahier des charges du site WEB2017

Présentation du cahier des charges pour lancer l'appel d'offres avant la fin Décembre.

La décision sur le choix du prestataire sera faite par la nouvelle équipe fédérale après l'assemblée générale.

Le calendrier de réalisation étant serré, laisser la possibilité aux prestataires de proposer un calendrier modifié.

Vote : le cahier des charges est adopté à l'unanimité.

9. Point financier

- O'Camp : petit déficit pour des raisons administratives. Les chèques vacances non-encaissés en 2016, le seront en 2017, amenant de ce fait un excédent en 2017.

- Challenge National des Ecoles de CO : proposition du trésorier de répartir la somme de 2 000€ de subvention sur les 2 zones qui ont organisé ce challenge en 2016 : adopté à l'unanimité.

Pour la saison 2017, proposition d'augmenter la subvention pour un total de 4 000€ (4 zones organisatrices) : adopté à l'unanimité.

10. Point sur la formation

Une réorganisation de la commission formation a été finalisée suite au départ à la retraite d'Hervé Letteron, CTS (congrés puis retraite).

Jean-Paul Hosotte, CTS, reprendra cette action.



11. Consultation sur le projet IOF 2018/2024

Félicitations à Vincent FREY, élu au Conseil de l'IOF, qui présente ce projet :

- étendre le développement mondial.
- développer la promotion auprès des jeunes
- visibilité dans les médias, en particulier audiovisuels
- la CO à pied évolue (65 pays) et tire les autres disciplines.

En France, une discipline sportive est reconnue haut-niveau si 30 fédérations participent aux CM d'été pour être de haut niveau, 15 aux CM d'hiver (CO à ski). La CO à VTT est tangente pour rester dans les critères.

- World Orienteering day : multiplier les petites actions. Avoir un référent FFCO pour aider à la collecte des actions.

Projet IOF soutenu à l'unanimité par le Comité directeur

Concernant les World Master Games (vétérans) tous les 4 ans : organisation couteuse, et difficulté pour les organisateurs d'y inclure systématiquement les Championnats du Monde Vétérans (WMOC).

L'IOF souhaiterait les séparer : sondage avant invalidation d'une précédente décision de l'IOF : adopté à l'unanimité.

12. Mise à jour de l'organigramme FFCO

Le Comité directeur prend acte de la démission du Comité directeur reçue de Bernard DAHY

et de la démission en tant que responsable de la sous-commission des raids multisports de Ludovic MAILLARD.

Stéphane RODRIGUEZ est candidat pour prendre la responsabilité de cette sous-commission : accepté à l'unanimité.

Faisant suite à la démission de Michel CHARIAU à la présidence de la commission équipements sportifs, actée le 08 octobre dernier, Jean-Philippe STEPHANINI est quant à lui candidat pour prendre la présidence de cette commission : accepté à l'unanimité.

13. Trophée national des raids multisports d'orientation

Un projet de changement de nom est en cours.

Hervé QUINQUENEL s'est proposé pour prendre la gestion du calendrier.

Le Comité directeur décide de reporter le vote du calendrier 2017 à la prochaine réunion du 11 février.

14. Partenariat « kinder », point sur le retour des ligues

20 clubs ont répondu positivement, ce qui est trop faible pour adhérer à ce projet.

Le Comité directeur décide de ne pas donner suite.

15. Représentation fédérale aux assemblées générales des ligues

Le président propose au comité directeur que les représentants fédéraux, présents lors des assemblées générales des ligues, animent un petit moment d'échange sur les réussites locales. Le but est de recenser les actions de développement qui marchent en régions afin de les mutualiser au niveau national.

Accord du comité directeur

16. Calendrier des BD, CD et de l'AG au premier trimestre 2017

Présentation aux membres du Comité directeur du calendrier validé par le Bureau.

Echanges, sur les horaires de l'assemblée générale fédérale et décision de tenir cette dernière du samedi 25 mars, 10h (accueil des participants à partir de 9h) au dimanche 26 mars, 11h.

L'assemblée générale sera suivie d'un Comité directeur, de 11h à 14h.

17. Questions diverses

Le nombre de passages de balises orange est faible. Celui de balises violettes encore plus. Un changement de formule est envisagé pour ces deux niveaux. La balise orange et violette serait obtenue suite à la participation à 3 courses au CN sur un circuit de la couleur correspondante avec un CN «correct» à définir. La Commission Jeunes va converger avec la Sous-Commission Pédestre pour fixer ces 2 valeurs de CN. Les modalités pratiques seront précisées dans la mise à jour du cahier des charges du passage des balises, et dans une lettre au club de début d'année.

Fin de séance 17h30

Le Président
Michel EDIAR

Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER

